

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 27 juin 2019

Présidence de Monsieur Oumar Niang

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 45-2019 de la Municipalité du 6 mai 2019,

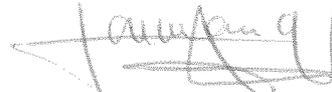
Oùï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

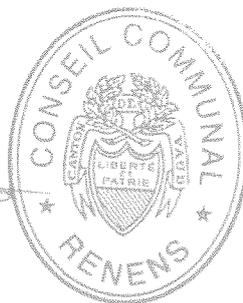
APPROUVE la réponse de la Municipalité au postulat Verena Berseth et consorts intitulé « Renens "Zone Hors TiSA" : que ça se voie! ».

Ainsi délibéré en séance du 27 juin 2019

Le Président:



Oumar Niang



La Secrétaire:



Yvette Charlet